

Un procureur inocule la syphilis à Charles Baudelaire.

[Baudelaire par Saez](#) *envoyé par* [petronille100](#)

Nuit, il faisait. Sur sa table de travail, trois piles de feuilles observaient Ulysse. "Il semblait défait" chuchotèrent-elles. Ulysse prit la première pile, son oeil se raviva une fraction de seconde. Les mots et les sons de "Femmes damnées" ne craignaient nullement le regard d'Ulysse "à la pâle clarté des lampes languissantes". Par contre, ils avaient de la haine pour Ernest Pinard, le même procureur qui s'acharna sur Flaubert et Madame Bovary. Sans être médecin, la ligue des quatrains décida que le chancre d'inoculation de la syphilis de Baudelaire ne provenait nullement de rapports sexuels mais bien du procureur général qui condamna le poète pour "offense à la morale religieuse", "outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs". Le soir même, Baudelaire se rasa les cheveux, porta une chemise sans col et apparut dans une brasserie vêtu de cette "toilette de guillotiné".

Plus jamais, Baudelaire ne sera le même. Ulysse comprit, d'autres pas.
dont Nicolas Crousse.